



Guide du Participant 2026

Marché de Noël de Dolbeau-Mistassini

Le présent document contient des renseignements essentiels pour les exposants souhaitant participer au Marché de Noël de Dolbeau-Mistassini, qui se tiendra du 27 au 29 novembre 2026. L'édition précédente a attiré de nombreux visiteurs, créant une ambiance festive et chaleureuse, en plein cœur du centre-ville de Dolbeau.

DATES ET HEURES D'OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 27 novembre	17 h à 21 h
Samedi 28 novembre	11 h à 17 h
Dimanche 29 novembre	11 h à 15 h

LIEU

Zone Wallberg (sous la voûte étoilée)

Cette année, la Ville de Dolbeau-Mistassini prend en charge le **volet extérieur** du Marché de Noël, qui se tiendra sous la magnifique voûte étoilée. Seulement 20 places sont disponibles pour les exposants, dans les kiosques extérieurs spécialement aménagés pour l'occasion.

Vous souhaitez plutôt vous installer à **l'intérieur des Promenades du boulevard**? Veuillez communiquer directement avec Sandra Frigon, au 418 979-0751, afin de connaître les possibilités qui s'offrent à vous.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La qualité et la diversité des produits offerts au Marché de Noël s'avèrent essentielles pour la Ville de Dolbeau-Mistassini, car elles contribuent à créer l'ambiance recherchée. Voici les critères de base pour la sélection des exposants :

- Être producteurs ou transformateurs
- Être un artisan ou un créateur provenant de la MRC de Maria-Chapdelaine.
**Si des places demeurent disponibles, elles pourront être offertes à des artisans et créateurs provenant de l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.*
- Assurer une présence pour la totalité du Marché de Noël

DATES IMPORTANTES

Appel d'intérêt des candidatures	30 septembre au 7 octobre 2026
Sélection des exposants	Semaine du 12 octobre 2026
Confirmation des exposants sélectionnés	Le jeudi 15 octobre 2026
Paiement et signature du contrat	Date limite le vendredi 6 novembre 2026
Marché de Noël	Du 27 au 29 novembre 2026

FRAIS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 110 \$ (taxes incluses) pour la durée de l'événement.

Modalités de paiement

Le paiement doit être effectué via Bciti, à partir du jeudi 15 octobre 2026.

1. **Créez et activez votre compte à partir de votre courriel. (Si vous ne recevez pas le courriel d'activation, consultez votre courrier indésirable)**
2. **Demandez votre carte citoyenne sous l'onglet « Ma carte ».**
 - Attendez la réception du courriel d'approbation pour passer à l'étape 3.
 - Prévoir un délai d'environ 24 h ouvrables pour l'approbation de votre carte.
3. **Accédez au module d'inscription en loisirs :**
 - Connectez-vous à votre compte et choisissez le menu Ma carte, puis accédez à votre carte *Inscriptions loisirs* et appuyez sur le bouton *Connexion*.

Besoin d'aide pour créer votre compte? [Consultez notre rubrique d'aide](#) ci-dessous ou téléphonez au 418 276-0160, poste 2400.

Date limite

Veuillez noter qu'il est impératif de procéder au paiement avant le vendredi 6 novembre 2026 avant 16 h.

PRÉPARATION DE VOTRE EMPLACEMENT

Voici les détails pour l'installation de votre kiosque ;

Horaire de montage :

À partir du vendredi 27 novembre 14 h

Inclusions :

- Kiosque en bois ou en CanExel de 6 x 8 pieds.
- Électricité : deux prises d'alimentation fournies. Nous vous prions de ne pas brancher d'équipement énergivore, afin de garantir une distribution électrique adéquate pour tous.
- Une chaufferette électrique au plafond

Attribution du numéro de kiosque et des clés

Une communication vous sera transmise une semaine avant l'événement pour vous informer du numéro de kiosque qui vous aura été attribué au hasard, et la procédure de récupération des clés de votre kiosque.

RÈGLEMENTS DU MARCHÉ DE NOËL DE DOLBEAU-MISTASSINI 2026

1. Le marché est réservé aux artisans, producteurs et commerçants souhaitant proposer des œuvres, articles, produits neufs ou alimentaires en accord avec l'esprit de Noël.
2. Les décisions d'admission sont prises par le comité organisateur, sans obligation de justification.
3. Toute vente d'articles non conformes à ceux présentés dans la demande d'inscription est interdite.
4. Les exposants doivent occuper leur emplacement en permanence durant les heures d'ouverture et ne peuvent procéder à l'emballage ou à l'enlèvement de leurs produits avant la fermeture.
5. Les exposants doivent respecter les heures d'ouverture du Marché.
6. La tenue des kiosques doit être irréprochable et décorée selon le thème de Noël.
7. Toute forme de publicité visuelle, lumineuse ou sonore est interdite.
8. La Ville ne peut être tenue responsable des vols, pertes ou détériorations des produits exposés.
9. Il est de la responsabilité de chaque exposant de respecter les normes de sécurité et de santé, notamment en ce qui concerne les allergies alimentaires.
10. Ne pas endommager le matériel appartenant à la Ville et remettre le tout dans le même état qu'il a été prêté, le dimanche à 15 h.
11. Il est de la responsabilité de l'exposant d'être en règle avec le MAPAQ (si applicable).
12. La Ville de Dolbeau-Mistassini n'est pas responsable, ni des produits ni des services. Sa responsabilité est de fournir une place adéquate aux artisans.
13. La Ville de Dolbeau-Mistassini se réserve le droit de photographier les kiosques et produits pour la promotion de l'événement. Si vous ne souhaitez pas être photographié, merci de le signaler aux organisateurs.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

1. Peut-on partager un kiosque avec un autre exposant ?

Oui. Un kiosque peut être occupé par un maximum de deux équipes. Toutefois, une seule inscription est acceptée par emplacement et les frais doivent être acquittés dans les délais prescrits.

2. L'électricité est-elle disponible sur place ?

Oui | Nous vous prions de ne pas brancher d'équipement énergivore, afin de garantir une distribution électrique adéquate pour tous.

3. Quels restaurants ou options de restauration sont à proximité ?

Plusieurs restaurants et cafés se trouvent à quelques pas du marché, incluant des options variées.

4. Y a-t-il des toilettes accessibles ?

Oui, des toilettes seront accessibles à l'intérieur des Promenades du Boulevard et des toilettes chimiques seront sur place.

5. Quand pourrai-je accéder à mon emplacement pour le montage ?

L'accès pour le montage sera possible à partir du vendredi 27 novembre à 15h.

6. Est-ce que je peux connaître mon emplacement à l'avance ?

Les exposants seront avisés quelques jours avant l'événement par courriel.

CONCLUSION

Nous sommes impatients de vous accueillir au Marché de Noël de Dolbeau-Mistassini !
Préparez-vous à vivre une expérience inoubliable et à partager votre passion avec les visiteurs.

*Pour toute question, veuillez contacter le Service des loisirs au 418 276-0160, poste 2400, ou
par courriel à loisirs@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca.*